

## PONT DE SOUS-MOULIN

### DÉMOLITION DE L'OUVRAGE

DÈS LE LUNDI 13 NOVEMBRE 2017, DURÉE 6 SEMAINES

#### MODES DE TRANSPORTS CONCERNÉS



voitures



deux-roues  
motorisés



livraisons



transports publics



deux-roues



piétons

## QUOI, COMMENT ?

La direction générale du génie civil démolit le pont de Sous-Moulin, situé sur la commune de Thônex. Les travaux se dérouleront en 3 étapes successives.

### Etape 1 – travaux préparatoires :

Dès le lundi 13 novembre 2017, divers travaux préparatoires seront entrepris (défrichage, abattage, aménagements provisoires). Les piétons ne pourront plus emprunter le trottoir du pont de Sous-Moulin. Un itinéraire de déviation sera mis en place et maintenu jusqu'à la mise en service du nouvel ouvrage prévue en décembre 2018 (voir infographie au verso).

### Etape 2 – travaux de démolition – week-end du 25 au 27 novembre 2017 – en continu le jour et la nuit :

Du samedi 25 novembre dès 20h au lundi 27 novembre jusqu'à 04h, la route de Malagnou sera totalement fermée à la circulation sous le pont de Sous-Moulin. Des itinéraires de déviation seront mis en place (voir infographie au verso). Le carrefour à feux "route de Malagnou / P+R Sous-Moulin" sera mis au clignotant. Tous les arrêts de bus des TPG seront desservis. Dans la mesure du possible et selon l'avancée des travaux, dès le dimanche 26 novembre à 17h, la route de Malagnou sera partiellement rouverte au trafic sur une seule voie de circulation dans chaque sens.

### Etape 3 – travaux de remise en état :

Dès la fin de la démolition du pont, des travaux de remise en état (évacuation solde matériaux de démolition, démontage des aménagements provisoires) seront entrepris. Ils seront terminés d'ici au vendredi 22 décembre 2017.

Bien que tout soit mis en œuvre pour limiter au maximum l'impact des travaux, des nuisances sonores et des perturbations temporaires de la circulation sont à prévoir. Le maître d'ouvrage remercie par avance les riverains de leur compréhension pour la gêne occasionnée et recommande aux usagers de circuler avec prudence et de se conformer à la signalisation mise en place.

## QUAND, COMBIEN DE TEMPS ?

### Dès le lundi 13 novembre 2017, pour une durée de 6 semaines

Ce planning est intentionnel, il est soumis aux aléas d'un chantier comme la météo, le rendement ou la disponibilité des hommes, des machines ou des matériaux. En cas de décalage important, un nouvel avis sera disponible sur notre site internet [www.ge.ch/avis-de-travaux](http://www.ge.ch/avis-de-travaux).

## POURQUOI ?

L'état actuel du pont de Sous-Moulin ne répond plus aux normes en vigueur et doit être démoli. Un nouvel ouvrage sera reconstruit courant 2018 afin de permettre aux véhicules de circuler en toute sécurité.

## RENSEIGNEMENTS

INFO-SERVICE DU DÉPARTEMENT DE L'ENVIRONNEMENT,  
DES TRANSPORTS ET DE L'AGRICULTURE (DETA)  
TÉL. 022 546 76 00  
[WWW.GE.CH/AVIS-DE-TRAVAUX](http://WWW.GE.CH/AVIS-DE-TRAVAUX)



[www.facebook.com/getransports](http://www.facebook.com/getransports)

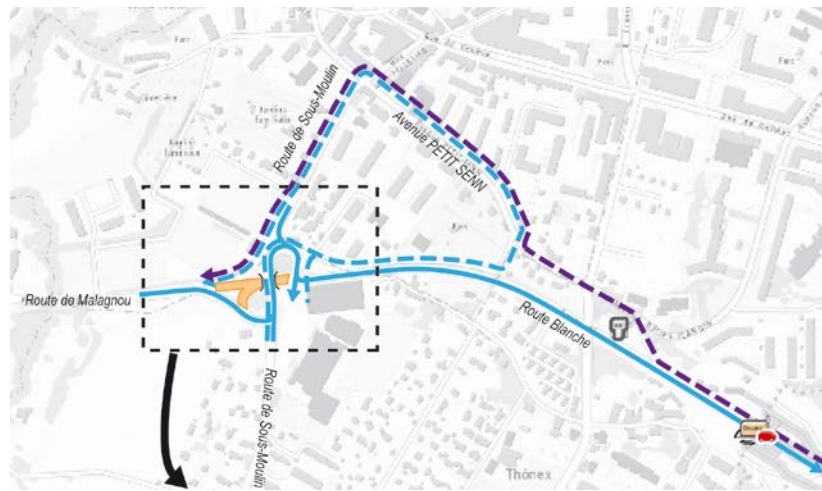


[www.twitter.com/GE\\_transports](http://www.twitter.com/GE_transports)

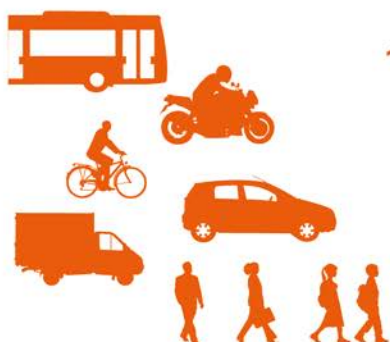
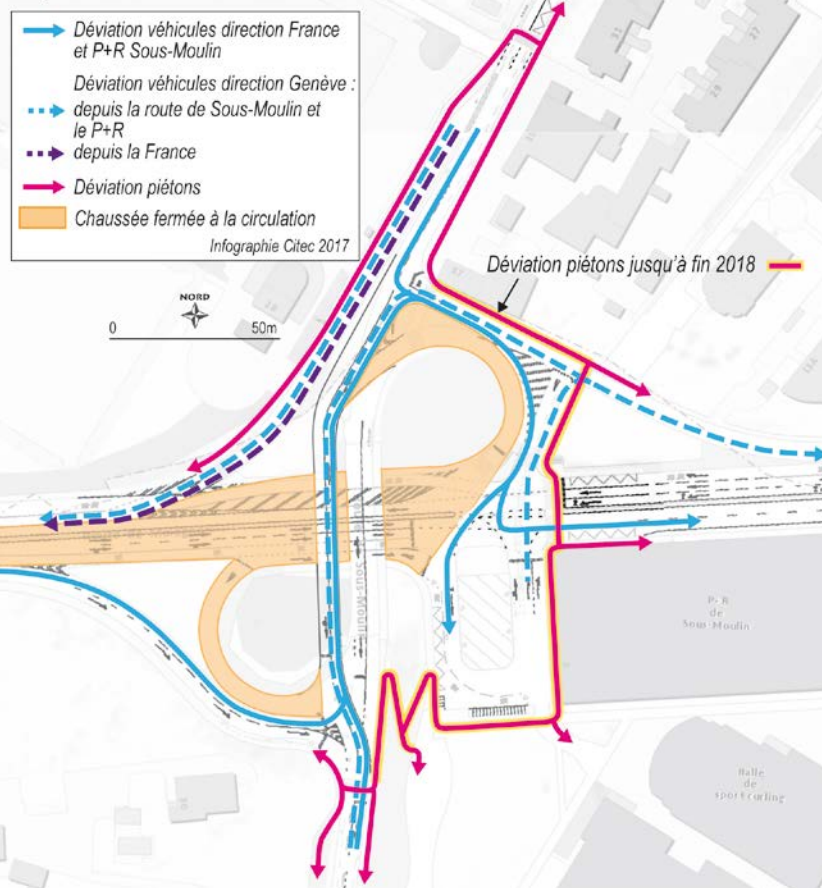
# PONT DE SOUS-MOULIN

## DÉMOLITION DE L'OUVRAGE

DÈS LE LUNDI 13 NOVEMBRE 2017, DURÉE 6 SEMAINES



Etape 2 : du 25 novembre à 20h au 27 novembre à 4h



100 **mesures**  
 pour **améliorer**  
 les déplacements de **tous**  
 les modes de **transports**

